

ANNEXE 12

Évaluation détaillée des impacts à la ferme

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées.

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)				Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)	Commentaires	Intensité	Importance		Pertes de superficie ¹		Détour		Impact global	
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
1	7,7	--	7,7	P-227 et P-228 : <ul style="list-style-type: none"> Pertes en milieu de champ et création de plus petites parcelles Détour • 3,5 km pour accéder à 67 % des terres + passage sur viaduc 	Mo	Mo	--	Mo	Mo	TFo	TFo	TFo	<ul style="list-style-type: none"> Détour de 3,5 km pour accéder à 67 % des terres Création de plus petites parcelles
2	12,9	< 1	13,0	P-222 à P-226 : <ul style="list-style-type: none"> Pertes en milieu de champ Création de plus petites parcelles en pointes Détour ≈ 1,8 km pour accès P-234 : <ul style="list-style-type: none"> Détour supplémentaire ≈ 1,8 km pour accès P-213, P-215, P-216, P-218 : <ul style="list-style-type: none"> Enclavement Secteur non cultivé et cultivable (sauf 400 m²) Nouvelle emprise à acquérir sur P-218 et P-213 P-221 : <ul style="list-style-type: none"> Création petite parcelle triangulaire (≈ 0,4 ha); ouest emprise) Passage par viaduc pour accès partie est 	Mo	Mo	<ul style="list-style-type: none"> Relocalisation ruisseau Arcand (P-221) ou achat du résidu ou pose d'un ponceau Remembrement P-218 avec P-219 ou acquisition du résidu P-213 à P-218 : <ul style="list-style-type: none"> Acquisition des résidus entre emprise et ruisseau de la Barbotte Location possible de la superficie non nécessaire sur P-234 à P-236 	Mo	Mo	Mo	Mo	Fo	P-222 à P-226 : <ul style="list-style-type: none"> détour ≈ 1,8 km (terres en location) pour accéder à 26 % des terres P-232 à P-234 : <ul style="list-style-type: none"> Détour supplémentaire ≈ 1,8 km pour accéder à 12 % des terres P-221 : <ul style="list-style-type: none"> Passage par viaduc pour accès partie est
3	5,2	< 1	6	P-206 à P-208, P-211 et P-212 : <ul style="list-style-type: none"> Perte en bout de terre Création de petites parcelles due à la présence de secteurs boisés Nouvelle emprise à acquérir P-210 à P-212 : <ul style="list-style-type: none"> Enclavement d'une superficie non cultivée 	Mo	Mo	<ul style="list-style-type: none"> Remembrement P-210 à P-212 à ferme 9A ou acquisition du résidu 	Mo	Mo	--	--	Mo	P-206 à p-210, p-211 et p-212 : <ul style="list-style-type: none"> Création de petites parcelles due à la présence de secteurs boisés

¹ Pertes dans et hors emprise.

TFo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)			Commentaires	Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)		Intensité	Importance		Pertes de superficie ¹		Détour		Impact global	
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
4	1,6	-	1,6	P-204, P-205, P-198, P-199, P-434, P-232 à P-234 : • Pertes en bout de terre P-232 et P-233 : • ≈ 1,5 km de plus pour accès et passage un viaduc P-204 et P-205 : • Création de petites parcelles due à la présence de secteurs boisés	Fa	Fa	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-232 et P-233	Fa	Fa	Mo	Mo	Mo	P-232 à P-234 : • ≈ 1,5 km de plus pour accéder à 15 % des terres P-204 et P-205 : • Création de petites parcelles due à la présence de secteurs boisés
5	7,0	-	7,0	P-219 : • Création de petites parcelles • Passage par un viaduc pour atteindre partie est (aucun détour) • Pertes en milieu de champ P-203 : • Pertes en bout de terre • Création d'une petite parcelle	Mo	Mo	P-219 : • Ponceau pour accéder à une petite parcelle	Mo	Mo	--	--	Mo	P-219 : • Création de petites parcelles • Passage par un viaduc pour atteindre partie est
6	1,8	-	1,8	P-200 à P-202 : • Pertes en bout de terre • Création de petites parcelles P-435 : • Pertes en bout de terre (secteur boisé)	Fa	Fa	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-435	Fa	Fa	--	--	Fa	P-200 à P-202 : • Création de petites parcelles
7	1,9	-	1,9	P-436 et P-437 : • Pertes en bout de terre (secteur boisé)	Fa	Fa	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-436 et P-437	Fa	Fa	--	--	Fa	• Aucun impact négatif si location
8	< 1	-	< 1	P-438 et P-439 : • Pertes en bout de terre (majoritairement boisé)	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
9	< 1	-	< 1	P-416 et P-417 : • Pertes en bout de terre (majoritairement boisé)	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
10	< 1	-	< 1	P-419 : • Pertes en bout de terre • Secteur boisé • Agriculture ≠ occupation principale	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--

1 Pertes dans et hors emprise.

TFo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)			Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires	
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)	Commentaires	Intensité		Importance	Pertes de superficie ¹		Détour			Impact global
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
11	7,5	0,6	8,1	P-420 et P-421 : • Enclave en bout de terre P-230 et P-231 : • Pertes en bout de terre P-222 à P-224 : • Pertes en milieu de champ • Création de petites parcelles • Passage sur viaduc mais aucun déplacement supplémentaire pour accéder P-423 à P-427 : • Perte en bout de terre (secteur boisé)	Mo	Mo	• Remembrement P-420 et P-421 à ferme 4 • Remembrement possible P-223 et P-224 • Location possible de la superficie non nécessaire sur P-231	Mo	Mo	--	--	Mo	P-225 à P-224 : • Création de petites parcelles • Passage sur viaduc, mais aucun déplacement supplémentaire pour accéder
12	5,8	1,1	6,9	P-422 et P-423 : • Pertes majoritairement en bout de terre • Petit enclavement • Agriculture ≠ principale occupation	Mo	Mo	• Remembrement P-422 et P-423 à Ferme 4	Mo	Mo	--	--	Mo	--
13	5,7	--	5,7	P-428 et P-429 : • Pertes en bout de terre	Mo	Mo	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-428	Mo	Mo	--	--	Mo	--
14	10,0	--	10,0	P-430 : • Agriculture ≠ principale occupation • Pertes dans secteur boisé en bout de terre (production complémentaire)	Fa	Fa	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-430	Fa	Fa	--	--	Fa	--
15	< 1	--	< 1	P-431 à P-433, P-353 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-432 et P-433	Fa	Fa	--	--	Fa	--
16	6,5	--	6,5	P-351 et P-352 : • Pertes en bout de terre	Mo	Mo	--	Mo	Mo	--	--	Mo	--
17	6,0	--	6,0	P-349 et P-350 : • Pertes en bout de terre • La moitié en location et en boisé	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
18	3,0	--	3,0	P-322, P346 à P-348 et P-431 : • pertes en bout de terre	Fa	Fa	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-431	Fa	Fa	--	--	Fa	--
19	6,5	--	6,5	P-345 : • Agriculture ≠ principale occupation • Pertes en bout de terre et en boisé	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
20	3,0	--	3,0	P-342 et P-344 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--

1 Pertes dans et hors emprise.

Tfo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)				Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)	Commentaires	Intensité	Importance		Pertes de superficie ¹		Détour		Impact global	
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
21	1,5	--	1,5	P-335 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	• Viaduc agricole sur le rang des Dussault	Fa	Fa	TFo	TFo	TFo	• détour ≈ 4,9 km pour accéder à 60 % de ses terres
22	2,7	--	2,7	P-334 et P-355 : • Détour ≈ 7,3 km pour accéder à 60 % de ses terres P-331, P-332 et P-334 : • Pertes en bout de terre P-358 et P-359 : • Détour ≈ 6,3 km pour accéder à 22 % des terres en culture • 11 % en propriété • 11% en location • Terres cultivées par ferme 22	Fa	Fa	• Viaduc agricole sur le rang des Dussault	Fa	Fa	Fo	Fo	Fo	• Détour ≈ 3,0 km pour accéder à 22 % terres en culture dont la moitié en propriété
23	--	--	--		--	--	--	--	--	--	--	--	--
24A	1,0	--	1,0	P-336 : • Pertes en bout de terre • Utilise rang Saint-Joachim pour accès (échange machinerie agricole avec ferme 24B)	Fa	Fa	--	Fa	Fa	Mo	Mo	Mo	• Ne pourra plus utiliser le rang Saint-Joachim • Devra utiliser chemin Grande-Ligne à la place
24B	1,7	--	1,7	P-329 et P-330 : • Pertes en bout de terre • Utilise rang Saint-Joachim pour accès (échange machinerie agricole avec ferme 24A)	Fa	Fa	--	Fa	Fa	Mo	Mo	Mo	• Ne pourra plus utiliser le rang Saint-Joachim • Devra utiliser chemin Grande-Ligne à la place
25	4,9	-	4,9	P-323, P-324, P-326 à P-328, P-338, P-340, P-341 : • Pertes en bout de terre P-356, P-357, P-357A : • Détour ≈ 6,1 km P-415 et P-416 : • Détour ≈ 4,2 km • Ne peut plus accéder directement entre P-338, P-340, P-341 et P-356, P-357, P-357A	Fa	Fa	• Viaduc agricole sur le rang des Dussault	Fa	Fa	Fa	Fa	Fa	• Aucun détour nécessaire pour accéder à P-356, P-357, P-357A • Ne peut plus accéder directement entre P-338, P-340, P-341 et P-356, P-357, P-357A • Devra utiliser viaduc agricole pour accéder à P-415 et P-416
26	1,8	--	1,8	P-319 et P-320 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	• Aucune distance supplémentaire pour accéder à ses terres à Saint-Sébastien
27	4,0	--	4,0	P-317 et P-318 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--

¹ Pertes dans et hors emprise.

TFo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)			Commentaires	Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)		Intensité	Importance		Pertes de superficie ¹		Détour		Impact global	
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
28	+ de 50	--	+ de 50	P-306 : • Personne retraitée • Ne possède qu'une petite superficie • Pas une exploitation agricole	--	--	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-306	--	--	--	--	--	• Pas une exploitation agricole
29	12,0	--	12,0	P-321 : • Pertes en bout de terre P-313 à P-316 : • Pertes vs nouvelle emprise (route 227 et viaduc Saint-Alexandre) • Nouvelle route 227 sépare lot P-315 sans créer d'enclavement • Secteur boisé et en friche en voie d'être défriché	Mo	Mo	• Ponceaux sur nouvelle route 227 pour accéder de part et d'autre sur P-315	Mo	Mo	Mo	Mo	Fo	• Aucun détour, mais terre traversée par nouvelle route 227
30	n.d.		n.d.	P-307 : • Perte en bout de terre (secteur boisé) • Pas une exploitation agricole	--	--	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-307	--	--	--	--	--	• Pas une exploitation agricole
31	36,0	--	36,0	P-297, P-299, P-306 : • Retraité • Pertes en bout de terre (secteur boisé) • Pas une exploitation agricole	--	--	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-297, P-299 et P-306	--	--	--	--	--	• Pas une exploitation agricole
32	< 1	--	< 1	P-410 : • Pertes en bout de terre • Perte d'accès lot 410 par Montée Lacroix	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	• Perte d'accès au lot P-410 par Montée Lacroix
33	< 1	--	< 1	P-360 et P-361 : • Pertes en bout de terre P-408 et P-409 : • Pertes en bout de terre P-411 : • Pertes en bout de terre (location, boisé)	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
34	3,0	--	3,0	P-414 : • Nouvelle emprise à acquérir • Perte en bout de terre (secteur boisé) P-309A : • Pertes en bout de terre (secteur boisé) • Production complémentaire	Fa	Fa	• Location possible de la superficie non nécessaire sur P-309A	Fa	Fa	--	--	Fa (positif)	• Impact positif avec remembrement P-418 et P-419 (ferme 37)
35	< 1	--	< 1	P-106 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa (positif)	• Impact positif avec remembrement P-419 à P-421 (ferme 37)

n.d. Donnée non disponible.

1 Pertes dans et hors emprise.

TFo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)			Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires	
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)	Commentaires	Intensité		Importance	Pertes de superficie ¹		Détour			Impact global
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
36	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	• Pas touchée par l'emprise
37	--*	--*	--*	P-417 à P-424 : • Enclavement * Terres touchées et cultivées louées à ferme 45	--	--	• Voir ferme 45	--	--	--	--	--	• Voir ferme 45
38	4,0	--	4,0	P-431 à P-434, P-451 et P-458 : • Pertes en bout de champ P-412 (location) : • Nouvelle emprise à acquérir • Pertes en bout de champ • Lot nouvellement défriché	Fa	Fa	• Enclavement P-412 + supp.	Fa	Fa	--	--	Fa	--
39	7,1	< 1	7,5	P-425 à P-426, P-435, P-436, P-448 et P-449 : • Pertes en bout de terre • Création de petites parcelles sur P-425 et P-426 • Enclavement P-425 et P-425A	Mo	Mo	• Remembrement P-425 à ferme 32 et P-425A à ferme 82A	Mo	Mo	--	--	Mo	--
40	2,1	--	2,1	P-438 et P-441 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
41	1,9	--	1,9	P-427 et P-440 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
42	n.d.	--	n.d.	P-441 à P-444 : • Pertes en bout de terre • N'a pas voulu répondre au questionnaire	--	--	--	--	--	--	--	--	--
43	2,5	--	2,5	P-445 et P-446 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
44	5,0	--	5,0	P-428 à P-430, P-447, P-450, P-459 et P-464 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
45	9,8	2,1	11,9*	P-417 à P-424 : Pertes culture : 65 % Enclave : <u>14 %</u> Total : 79 % • Ne sera plus intéressant pour ferme 45 compte tenu de la distance pour s'y rendre • Par rapport à toutes les superficies cultivées par l'exploitation. La perte totale augmente à 15,1 % si on prend pour acquis que la ferme 45 ne cultivera plus la totalité des champs. L'impact demeure toutefois moyen P-318 : • Pertes en bout de champs • Nouvelle emprise à acquérir (bout de champs)	Mo	Mo	• Remembrement P-417 et P-418 à ferme 33 • Remembrement P-418 et P-419 à ferme 34 • Remembrement P-419 à P-421 à ferme 35 • Remembrement P-422 et P-423 à ferme 32	Mo	Mo	--	--	Mo	• Ne pourra vraisemblablement plus cultiver sur P-417 à P-424 compte tenu de la faible superficie restante et la distance pour s'y rendre
46	6,5	--	6,5	P-454 à P-457 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--

n.d. Donnée non disponible.

1 Pertes dans et hors emprise.

Tfo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)				Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)	Commentaires	Intensité	Importance		Pertes de superficie ¹		Détour		Impact global	
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
47	2,4	--	2,4	P-460 et P-463 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
48	< 1	--	< 1	P-105 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
49	< 1	--	v	P-101 et P-102 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
50	< 1	--	< 1	P-97 et P-100 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
51	2,1	--	2,1	P-92 : • Pertes en bout de terre • Agriculture ≠ occupation principale	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
52	< 1	--	< 1	P-362 : • Pertes en bout de terre (Rang des Dussault)	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
53	2,2	--	2,2	P-90 et P-91 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
54	1,8	--	1,8	P-89 et P-90 : • Pertes en bout de champ	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
55	< 1	--	< 1	P-85, P-86, P-88 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	-	-	Fa	--
56	< 1	2	2,5	P-79 à P-83 : • Pertes en bout de terre P-461 : • Enclavement • Pertes d'accès aux terres du rang Sainte-Marie pour travaux à forfait	Fa	Fa	• Remembrement P-461 à ferme 47	Fa	Fa	--	--	Mo *	• Pertes de la superficie enclavée sur P-461 • Perte d'accès aux terres du rang Sainte-Marie pour travaux à forfait
57	< 1	--	< 1	P-76 à P-78 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
58	< 1	--	< 1	P-74 et P-75 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
59	< 1	--	< 1	P-71 à P-73 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
60	1,1	17,7	18,8	P-125 : • Pertes en bout de terre • Enclavement (achat après acquisition de l'emprise par MTQ)	Mo	Mo *	• Prévoir une entente pour le passage d'une conduite (aux frais du propriétaire) sous l'autoroute (entre P-70 et P-125) pour le purin	Fa	Fa	TFo	TFo	TFo	• Détour de ≈ 10,5 km pour accéder à P-125 (18 % des terres) • Le propriétaire a cependant fait l'acquisition de P-125 après l'acquisition de l'emprise par le MTQ
61	--	--	--	--	--	--	--	-	-	--	--	--	• Pas touchée par l'emprise

1 Pertes dans et hors emprise.

TFo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)			Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires	
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)	Commentaires	Intensité		Importance	Pertes de superficie ¹		Détour			Impact global
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
62	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	• Pas touchée par l'emprise	
63	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	• Pas touchée par l'emprise	
64	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	• Pas touchée par l'emprise	
65	8 *	--	8	P-129 : • Pertes en bout de terre • Va créer de plus petites parcelles * Par rapport à cette entité qui fait toutefois partie d'une très grande compagnie spécialisée dans l'élevage porcin	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
66	6,4	--	6,4	P-127 : • pertes en bout de terre	Mo	Mo	--	Mo	Mo	--	--	Mo	--
67	4,1	--	4,1	P-122 et P-123 : • Pertes en bout de terre (secteur majoritairement boisé)	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	P-121 : • Création de petites parcelles due à la présence du ruisseau Comeau-Lecompte
68	3,4	--	3,4	P-121 : • Pertes en bout de terre • Création d'une petite parcelle due à la présence du ruisseau Comeau-Lecompte P-114 à P-116, P-118 et P-120 : • Pertes en bout de terre • Création d'une petite parcelle due à la présence du ruisseau Comeau-Lecompte	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	P-118 et P-120 : • Création de petites parcelles due à la présence du ruisseau Comeau-Lecompte
69	3,1	--	3,1	P-114 à P-116 : • Secteur boisé P-113 : • Pertes en bout de terre (en partie boisée)	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
70	17,5 *	--	17,5	P-109 et P-110 : • Pertes en bout de terre • Agriculture ≠ occupation principale • Terres en cultures (non touchées) louées à ferme 72 * Du petit secteur boisé qu'il se garde	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
71	68	--	68 *	P-108 : • Très petite superficie possédée • Pas une exploitation agricole	-- *	- *	--	- *	- *	--	--	-- *	* % de pertes élevé, mais aucun impact agricole, car on ne peut considérer la ferme 71 comme une exploitation agricole

1 Pertes dans et hors emprise.

Tfo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)			Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires	
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)	Commentaires	Intensité		Importance	Pertes de superficie ¹		Détour			Impact global
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
72	5,5	10,7	16,2	P-327 et P-328 : <ul style="list-style-type: none"> Pertes importantes de superficie Accès par viaduc Enclavement total lots Enclavement (extrémité sud) P-279 et P-274; P-273 (location) : <ul style="list-style-type: none"> Enclavement P-330 et P-331 : <ul style="list-style-type: none"> Pertes en bout de terre Accès par viaduc 	Mo	Mo	<ul style="list-style-type: none"> Chemin d'accès agricole à prévoir vers P-273, P-274 et P-279. Permettra également d'accéder aux résidus de P-327 et P-328 Donner accès à P-327 et P-328 	Mo	Mo	--	--	Mo	P-327, P-328, P-330 et P-331 : <ul style="list-style-type: none"> Accès par viaduc P-273, P-274 et P-279 : <ul style="list-style-type: none"> Accès par chemin d'accès agricole
73	2,4	13,0	15,4	P-329 : <ul style="list-style-type: none"> Pertes en bout de terre et enclavement P-1, P-2 et P-53 : <ul style="list-style-type: none"> Emprise traverse champs en diagonale Création de parcelles en pointes P-1, P-2, P-44 et P-53 (sud de l'autoroute) : <ul style="list-style-type: none"> Enclavement 	Mo	Mo	<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'accès aux lots P-1 à P-3, P-44 et P-53 au sud de l'autoroute, soit par un chemin d'accès sur P-44 (en passant sous le pont de la rivière aux Brochets) ou par l'exploitant de la ferme 86 Location possible de la superficie non nécessaire sur P-1, P-2, P-44 et P-53 	Fa	Fa	Mo	Mo	Mo	<ul style="list-style-type: none"> L'accès aux lots P-1 à P-3, P-44 et P-53 (sud de l'autoroute) nécessitera un détour ≈ 0,7 km pour 17 % des terres de la ferme Il y aura création de parcelles en pointes (P-1, P-2, P-53) Globalement l'intensité a été jugée moyenne
74	n.d.	--	n.d.	P-332 et P-333 : <ul style="list-style-type: none"> N'a pas voulu répondre au questionnaire Perte en bout de terre 	--	--	--	--	--	--	--	--	
75	6,7	--	6,7	P-334 à P-336 : <ul style="list-style-type: none"> Pertes en bout de terre en milieu boisé * 	* Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
76	* < 5	--	< 5	* Information incomplète pour avoir le % exact	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
77	3,6	< 1 (résidus)	3,7	P-337, P338 et P-341 : <ul style="list-style-type: none"> Pertes en bout de terre (section boisée), sauf P-341 P-341 : <ul style="list-style-type: none"> Création d'une petite parcelle boisée P-342, P-343, P-345 : <ul style="list-style-type: none"> Pertes en bout de terre Majoritairement (75 %) boisée P-345 : <ul style="list-style-type: none"> Petite parcelle (≈ 0,1 ha) créée entre l'autoroute et un ruisseau Nouvelle emprise à acquérir (P-345 et P-348) 	Fa	Fa	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de relocalisation du ruisseau le long de l'autoroute pour ne créer aucun résidu 	Fa	Fa	--	--	Fa	--

n.d. Donnée non disponible.

1 Pertes dans et hors emprise.

Tfo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)			Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires		
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)	Commentaires	Intensité		Importance	Pertes de superficie ¹		Détour			Impact global	
								Intensité	Importance	Intensité	Importance			
78	7,7	--	7,7	P-107 : • Pertes en bout de terre • Agriculture ≠ principale occupation	Fa	Fa	--		Fa	Fa	--	--	Fa	--
78A	< 1	--	< 1	P-111 et P-112 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--		Fa	Fa	--	--	Fa	--
79	13,6	19,7	33,3	P-192 à P-194 : • Pertes importantes localisées aux extrémités de parcelles • Enclavement	Fo	Fo	• Réduction de la superficie nécessaire pour l'échangeur, ce qui permettra également l'accès aux parcelles enclavées	Mo	Mo	--	--	Mo	--	
80	< 1	--	< 1	P-452 et P-453 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--		Fa	Fa	--	--	Fa	--
81A	1,3	--	1,3	P-128 : • Perte en bout de terre	Fa	Fa	--		Fa	Fa	--	--	Fa	--
81B	1,1	--	1,1	P-126 : • Pertes en bout de terre	Fa	Fa	--		Fa	Fa	--	--	Fa	--
82A	< 1	--	< 1	P-104 : • Pertes en bout de terre	--	--	--		-	-	--	--	-	• Pas touchée par l'emprise
82B	2,3	--	2,3	P-316 : • Pertes en bout de champ	Fa	Fa	--		Fa	Fa	--	--	Fa	--
83	< 1	--	< 1	P-124 : • Pertes en bout de terre (secteur boisé)	Fa	Fa	--		Fa	Fa	--	--	Fa	--
84	< 1	< 1	1,5	P-1 et P-55 : • Emprise en diagonale par rapport aux champs créant des parcelles en pointes • Enclavement au sud de l'autoroute	Fa	Fa	• Remembrement P-55 et P-1 (sud de l'autoroute) à ferme 73	Fa *	Fa	**	--	Fa	* Perte de la portion des lots P-1 et P-55 (sud de l'autoroute) en plus de l'emprise ** Il n'y a plus de superficie enclavée	
85	1,9	< 1	2,0	Général : • Devra passer par un viaduc pour accéder à certains champs P-368 : • Emprise en diagonale (bout de champ) • Enclavement • Nouvelle emprise à acquérir (P-367 et P-368) P-44 : • Pas de culture Général : • Doit passer par un viaduc pour accéder à certains champs	Fa	Fa	• Remembrement P-368 à ferme 86	Fa	Fa	--	--	Fa (positif) *	* Perte de la superficie enclavée (P-368) * Impact positif du au remembrement de P-369 (ferme 86)	

1 Pertes dans et hors emprise.

TFo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)			Commentaires	Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel				Commentaires	
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)		Intensité	Importance		Pertes de superficie ¹		Détour			Impact global
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
86	2,3	2,5	4,8	P-369 et P-175 : • Emprise en diagonale • Enclavement • Création de plus petites parcelles en pointes • Nouvelle parcelle à acquérir (P-369)	Fa	Fa	• Remembrement P-369 à ferme 85 • Un chemin d'accès sera peut-être nécessaire pour ferme 73 • Location possible de la superficie non nécessaire sur P-175 et P-369	Fa	Fa	-	-	Fa	• Création de plus petites parcelles en pointes
87	1,5	5,4	6,9	P-36 : • Emprise en milieu de champ et en diagonale • Enclavement • Création de plus petites parcelles en pointes • Détour pour accéder au résidu du lot	Mo	Mo	P-36 : • Prévoir un accès au résidu : • Route d'accès agricole de part et d'autre de l'autoroute • Viaduc agricole sur P-31 (détour ≈ 1,2 km) ou • Traverse sous pont de la rivière aux Brochets (détour ≈ 1,7 km) ou • Acquisition par MTQ du résidu	Mo* Fa**	Mo* Fa**	- Fa**	- Fa**	Mo* Fa**	* Si acquisition du résidu par MTQ ** Si accès prévu au résidu
88	2,7	<1	3,1	P-39 : • Emprise en bout de champ mais laisse un résidu • Enclavement • Création de plus petites parcelles en pointes	Fa	Fa	P-39 : • Prévoir un accès au résidu : • Traverse sous pont de la rivière aux Brochets ou • Acquisition par MTQ du résidu	Fa* Fa**	Fa* Fa**	- Fa**	- Fa**	Fa* Fa**	* Si acquisition du résidu par MTQ ** Si accès prévu au résidu
89	1,7	5,2	6,8	P-28 à P-30 : • Emprise en milieu de champ et en diagonale • Enclavement (culture) • Création de petites parcelles	Mo	Mo	P-28 à P-30 : • Prévoir un accès au résidu : • Route d'accès de part et d'autre de l'autoroute • Viaduc agricole sur P-31 (détour ≈ 250 m) ou • Traverse sous pont de la rivière aux Brochets (détour ≈ 3,1 km) ou • Acquisition du résidu par MTQ	Mo* Fa**	Mo* Fa**	- Fa**	- Fa**	Mo* Fa**	* Si acquisition du résidu par MTQ ** Si accès prévu au résidu
90	4,0	5,1	9,1	P-37 et P-38 : • Emprise en milieu de champ et en diagonale • Enclavement • Création de plus petites parcelles en pointes P-47 : • Pertes en bout de terre (location) • Secteur boisé non cultivé (0,5 %)	Mo	Mo	P-37 et P-38 : • Prévoir un accès au résidu : • Route d'accès agricole de part et d'autre de l'autoroute • Viaduc agricole sur P-31 (détour ≈ 1,5 km) ou • Traverse sous pont de la rivière aux Brochets (détour ≈ 0,6 km) ou • Acquisition du résidu par MTQ	Mo* Fa**	Mo* Fa**	- Fa**	- Fa**	Mo* Fa**	* Si acquisition du résidu par MTQ ** Si accès prévu au résidu

1 Pertes dans et hors emprise.

Tfo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

Évaluation détaillée des impacts à la ferme – Pertes de superficie et superficies hors emprise affectées (suite).

Ferme N°	Pertes de superficie (avant mesures d'atténuation)			Commentaires	Impact		Mesures d'atténuation	Impact résiduel					Commentaires
	Emprise (%)	Enclavement (%)	Total (%)		Intensité	Importance		Pertes de superficie ¹		Détour		Impact global	
								Intensité	Importance	Intensité	Importance		
91	3,7	15,1	18,8	P-31 à P-35, P-27 et P-28 : • Emprise en milieu de champ et en diagonale • Enclavement • Création de petites parcelles	Mo	Mo	P-31 à P-35, P-27 et P-28 : • Prévoir un accès au résidu : · Route d'accès agricole de part et d'autre de l'autoroute · Viaduc agricole sur P-31 (détour ≈ 0,2 à 1,1 km) ou · Traverse sous pont de la rivière aux Brochets (détour ≈ 2,0 km) ou · Accès par chemin Champlain (détour ≈ 3,0 km) ou • Acquisition du résidu par MTQ	Mo* Fa**	Mo* Fa**	-- Mo**	-- Mo**	Mo* Mo**	* Si acquisition du résidu par MTQ (impact presque fort) ** Si accès prévu au résidu
92	6,4	17,6 (dont 13,6 % dans emprise actuelle)	24,0	P-28, P-30 et P-31 : • Emprise en milieu de champ • Enclavement • Création de petites parcelles	Fo	Fo	P-28, P-30 et P-31 : • Location possible de la superficie non nécessaire • Prévoir un accès au résidu : · Route d'accès agricole à l'ouest de l'autoroute · Accès par chemin Champlain (aucun détour réel) ou • Acquisition du résidu par MTQ	Fo* Mo**	Fo* Mo**	-- Fa**	-- Fa**	Fo* Mo**	* Si acquisition du résidu par MTQ ** Si accès prévu au résidu
93	50,0	--	50,0	P-34 et P-35 • Pertes en bout de terrain	TFo	TFo	P-34 et P-35 : • Location possible de la superficie non nécessaire (perte superficie ≈ 39,5 %)	Fo	Fo	--	--	Fo	• À la limite de très fort
94	1,9	--	1,9	P-36 : • Pertes dans le coin de la propriété	Fa	Fa	--	Fa	Fa	--	--	Fa	--
95	6,6	--	6,6	P-316, P-281 et P-280 : • Pertes en bout de champ	Mo	Mo	--	Mo	Mo	--	--	Mo	--

1 Pertes dans et hors emprise.

TFo Très forte.

Fo Forte.

Mo Moyenne.

Fa Faible.

